

Chronique Européenne 2009

Laurent Bouvet # 23.05/07.06.09

Chronique d'une abstention annoncée # 23.05

Dans deux semaines, l'Europe votera. En France, où nous élisons 72 députés européens sur les 736 sièges en jeu, près de 50% des électeurs se disent prêts à s'abstenir. Pourquoi ce grand exercice démocratique suscite-t-il aussi peu d'intérêt ? D'abord parce que l'on peine à discerner les vrais enjeux d'une telle élection. La crise économique et sociale a encore accentué la distance déjà grande entre les décisions prises à Bruxelles ou Strasbourg et la vie quotidienne des Français.

Ensuite parce que le Parlement européen n'est pas un « vrai » parlement. Il est certes élu démocratiquement (c'est l'objet même de ces élections), et il vote bel et bien la loi européenne qui se décline ensuite nationalement, mais il n'a ni le pouvoir de choisir ni véritablement celui de renverser (sauf au prix d'une majorité des deux tiers de ses membres) l'exécutif européen : la Commission. Celle-ci est nommée par les gouvernements des Etats-membres et agit en dehors d'un contrôle véritable du Parlement. C'est le cœur même de ce que l'on appelle le « déficit démocratique » européen.

Enfin parce que les partis politiques utilisent ces élections avant tout comme un test national. Qu'il s'agisse de soutenir ou de sanctionner le gouvernement et le Président de la République, ou bien de compter ses forces pour l'élection présidentielle à venir. Les débats nationaux font donc le plus souvent écran aux enjeux européens. Ce qui les rend d'autant plus difficiles à comprendre que le clivage droite-gauche, très tranché au plan national, est souvent moins prononcé au niveau européen, où l'exercice démocratique se déroule davantage sur le mode consensuel entre les diverses forces politiques en présence.■

L'Europe face à la crise : libre-échange ou protectionnisme ? # 24.05

François Mitterrand avait coutume de dire : « le protectionnisme, c'est la guerre ». Son engagement européen, né des conséquences dramatiques de la crise des années 1930, devait sans doute beaucoup à cette vision mêlant intimement paix et libre-échange. C'est d'ailleurs sur celle-ci que s'est

construite l'Europe, depuis l'impulsion initiale de ses Pères fondateurs dans les années 1950 jusqu'à aujourd'hui.

Mais à l'heure où l'économie européenne traverse une crise d'ampleur inédite, l'ouverture des marchés fait davantage figure de risque (fermeture d'entreprises, délocalisation, chômage...) que de bienfait. Face à un tel danger, nombreux sont ceux qui appellent à plus de protection du marché et de l'emploi national si ce n'est européen. Au nom, notamment, du fait que dans le monde, les grandes économies (les Etats-Unis, la Chine, la Russie...) se protégeraient plus efficacement que l'Union européenne.

L'opposition entre libre-échange et protectionnisme ainsi formulée n'en reste pas moins simpliste. Ne serait-ce que parce qu'il y a à la fois un bon protectionnisme (celui qui protège l'emploi contre le dumping social ou environnemental) et un mauvais (celui qui fausse la concurrence pour sauvegarder des rentes). Débat simpliste encore parce qu'il convient de distinguer l'ouverture du marché entre les pays membres de l'Union qui est l'un des piliers de la construction européenne, et les relations avec les autres économies qui varient selon le type de marchandises, la période considérée ou les aléas politiques. Débat simpliste enfin parce que dans la pratique, les Etats comme l'Union sont constamment dans le mélange des genres.■

Qui connaît M. Barroso ? # 25.05

José Manuel Barroso, président de la Commission européenne depuis 2004, devrait être reconduit à la tête de celle-ci. La droite qui dirige 22 gouvernements sur 27 dans l'Union et pourrait à nouveau obtenir la majorité au Parlement le 7 juin, soutient l'ancien Premier ministre portugais. Celui-ci est également appuyé par plusieurs gouvernements de gauche au Royaume-Uni, en Espagne et au Portugal.

Un doute subsiste pourtant, car même parmi ceux qui le soutiennent officiellement, beaucoup reprochent à M. Barroso à la fois son inconsistance politique et sa philosophie non interventionniste (c'est-à-dire « libérale ») dans la crise économique - sans même mentionner le soutien actif qu'il apporta en 2003 à George Bush pour la guerre d'Irak ! Ainsi, par exemple, Nicolas Sarkozy a-t-il décidé de ne plus dire publiquement qu'il soutenait M. Barroso.

L'enjeu de sa reconduction est donc double. Devenu trop « libéral » à un moment où l'intervention massive de la puissance publique est légitimée par la crise, cette « faiblesse » constitue aussi, paradoxalement, son principal atout. En effet, un tel positionnement politique a le mérite de ne pas gêner le retour des grands Etats-membres sur le devant de la scène européenne - on a ainsi vu M. Barroso se tenir sagement derrière Nicolas Sarkozy pendant toute la Présidence française de l'Union à l'automne dernier alors que le Président français « gérait la crise ». De la même manière, face aux tentations protectionnistes, elles aussi revigorées par la crise, M. Barroso apparaît comme le défenseur intraitable du cœur battant de la construction européenne : la liberté sur le marché intérieur, celle qu'aucun gouvernement n'est prêt à abandonner.■

Le nain budgétaire européen pourra-t-il sauver les géants de la dette nationale ? # 26.05

Jusqu'ici l'orthodoxie budgétaire européenne a prévalu : l'Union ne s'endette pas et sa contribution à la lutte contre les conséquences de la crise économique reste très limitée. Le « plan de relance européen » n'a ainsi mobilisé que 5 milliards d'euros pour 2009 et 2010. Résultat, l'Union européenne (UE) reste un nain budgétaire avec un peu moins de 140 milliards d'euros à dépenser : principalement pour la « compétitivité et la cohésion » (45%) et pour l'agriculture au sens large (43%).

Mais l'impact de la crise sur les budgets des Etats-membres pourrait changer la donne. La dette publique des pays de l'UE qui représentait 62% du PIB européen en 2008 va s'accroître dans des proportions inédites en 2009 et 2010. Aussi de nombreux pays membres ont-ils commencé de réclamer une véritable relance européenne afin de soutenir leurs efforts nationaux, en remettant notamment à l'ordre du jour l'idée d'un emprunt européen. En mars dernier, le Parlement a même voté dans ce sens.

L'idée est simple : l'UE (en fait les pays de la zone euro), très faiblement endettée en tant que telle, pourrait lever des fonds sur les marchés de capitaux à des taux d'intérêt avantageux - meilleurs en tout cas que ceux obtenus par des pays surendettés comme la Grèce ou l'Irlande. Cette idée, déjà suggérée par Jacques Delors en 1993 (en réaction à la crise de l'époque) a jusqu'ici été rejetée, notamment par l'Allemagne, garante de l'orthodoxie en la matière. Compte tenu de la dégradation considérable des finances publiques partout en Europe (y compris en Allemagne...), le vent pourrait bien tourner.■

La longue et pénible route de Lisbonne # 27.05

Le Traité de Lisbonne a été signé en décembre 2007 par les gouvernements de l'Union européenne (UE). Il doit permettre à celle-ci de résoudre ses dysfonctionnements institutionnels après l'échec du Traité Constitutionnel Européen (TCE) en 2005. Son ambition est plus limitée que celle du TCE - Nicolas Sarkozy voulait le nommer « traité simplifié » - même s'il en reprend bien des aspects.

Il devrait permettre, notamment, de renforcer les pouvoirs du Parlement (comme celui d'élire le président de la Commission) ; la création d'un Président de l'UE, élu pour deux ans et demi par le Conseil, afin d'en finir avec la rotation des présidences nationales tous les six mois ; ou encore l'instauration du vote à « double majorité » plutôt qu'à la majorité qualifiée pour l'essentiel des décisions (prévue pour 2014).

Le nouveau traité devait s'appliquer cette année mais le « non » irlandais de juin 2008 en a repoussé la ratification à plus tard - les Irlandais voteront à nouveau en septembre.

Or, cette incertitude institutionnelle qui pèse sur l'UE depuis 2005 n'est pas pour rien dans le désintérêt des citoyens européens pour l'élection du 7 juin. Ils ne sont pas satisfaits de la manière dont leurs gouvernements ont « liquidé » l'épisode du Traité constitutionnel. Les sondages indiquent que dans la plupart des pays européens, les citoyens auraient préféré se prononcer par référendum sur le nouveau traité plutôt que de voir sa ratification passer par la voie parlementaire. C'est pourquoi de nombreux partis à travers toute l'Europe ont décidé de faire de cette élection un « référendum » contre le Traité de Lisbonne alors que ce n'est précisément pas son objet.■

L'Europe face à la question turque # 28.05

Un spectre hante l'Europe : l'entrée de la Turquie dans l'Union. Il faut dire que cette question n'a jamais été clairement posée alors qu'elle ne cesse d'être évoquée, convoquée ou invoquée dans le débat public. A la fois parce qu'elle a été officiellement renvoyée à plus tard - des négociations entre l'Union européenne (UE) et la Turquie ont été ouvertes en 2005 qui doivent durer au moins 10 ans - et parce qu'elle suscite des réactions exacerbées de rejet ou d'enthousiasme.

Au-delà des multiples débats (historiques, géographiques, culturels, religieux, stratégiques...) que suscite la perspective de l'adhésion turque, c'est l'avenir du projet politique européen qui est ici en jeu. Le choix d'accepter ou non la Turquie dans l'UE renvoie en effet à celui, plus fondamental, entre deux conceptions opposées de ce que peut ou doit être l'Europe au XXIe siècle.

La première : ouverte (à tout pays potentiellement candidat autour de la Méditerranée notamment), faiblement intégrée (seuls quelques compétences de régulation économique par exemple sont mises en commun) et à plusieurs vitesses (seuls les pays qui le souhaitent font avancer ensemble certains domaines : défense, immigration, environnement, etc.). La seconde : réduite à un nombre de pays fixé pour un long moment, jusqu'à ce qu'ils parviennent à s'intégrer dans une forme politique fédérale mettant en commun leur souveraineté sur le plus grand nombre possible de sujets.

Ces deux choix sont légitimes car cohérents. Il faut simplement que les Européens tranchent entre les deux, ne serait-ce que pour éviter que ce choix se fasse par défaut, à l'insu (démocratique) des citoyens.■

Candidat français cherche mandat européen # 29.05

Le mandat de député européen est particulier - et particulièrement recherché. Il n'oblige pas les candidats à se battre en leur nom propre. Il ne contraint pas non plus l' élu à un travail « de terrain » dans sa circonscription. Il tient également lieu de session de rattrapage pour des responsables politiques qui ont du mal à conquérir un autre mandat national ou local.

C'est pourquoi, à chaque élection européenne, on assiste à une véritable course à l'échalote électorale. Et chaque dirigeant de caser ses affidés, de faire passer l'un de telle place sur la liste à telle autre, de telle région électorale à telle autre. Et chacun d'expliquer aux rares députés européens sortants à la fois travailleurs et compétents de leur parti qu'ils ne pourront pas cette fois figurer sur la liste au nom de l'intérêt supérieur de celui-ci : ministre à recaser, ancien parlementaire national à repêcher, fidèle lieutenant à promouvoir, etc.

Les partis français ont pris la fâcheuse habitude d'utiliser les élections européennes comme une sorte de trop-plein permettant des ajustements internes. Au mépris des enjeux européens et de la compétence nécessaire des élus, et donc du travail réel de ceux-ci à Bruxelles ou à Strasbourg. Le mandat européen apparaît dès lors à un élu français comme une sorte d'exil provisoire dans l'attente de mieux sur le sol national. Il y a bien quelques rares exceptions, à droite comme à gauche, mais elles sont invisibles à l'œil nu du citoyen pour lequel personne n'incarne vraiment l'Europe parlementaire. La progression régulière de l'abstention à chaque scrutin européen devrait pourtant suffire à démontrer les limites et les dangers d'une telle dérive.■

Quelle Europe sociale ? # 30.05

A lire les programmes électoraux pour les élections du 7 juin, on pourrait penser qu'il y a au moins un point d'accord entre les partis : tout le monde ou presque se dit favorable à « l'Europe sociale ». Proposition de circonstance en période de crise aiguë, son contenu ressemble davantage à une auberge espagnole qu'à la sécurité sociale danoise.

Ce sont les socialistes qui ont, les premiers, fait de « l'Europe sociale » leur slogan lors des précédents scrutins européens. Pour le PS, et plus généralement la gauche, l'Europe sociale est vue depuis longtemps comme l'extension du « modèle » social français à l'ensemble européen : salaire minimum généralisé, couverture étendue des risques (chômage, maladie, retraite)... Bref une harmonisation par le haut des politiques sociales pour tous.

Le problème vient de ce que la généralisation d'un tel « modèle » est refusée par de nombreux pays de l'Union. D'abord en raison du coût d'une telle harmonisation, notamment pour ceux qui ont un modèle faiblement protecteur (les pays d'Europe centrale et orientale par exemple), mais aussi de l'illusion que représente une telle proposition en l'état actuel du rapport des forces politiques européennes - c'est notamment la position, réticente, des grandes démocraties sociales du nord de l'Europe.

Aux yeux de ces dernières, si l'Union européenne venait à se mêler de politiques sociales, il y a fort à parier que c'est l'harmonisation par le bas qui l'emporterait - ainsi que le prouve quotidiennement le dumping social pratiqué par plusieurs pays de l'Union. Ce, d'autant qu'en période de dégradation rapide des finances publiques, nul n'est prêt à prendre en charge la mise à niveau des pays à faible protection.■

Parlement européen : plus de pouvoirs, moins d'électeurs # 31.05

Dans une semaine, les citoyens des 27 pays de l'Union éliront leur Parlement. Exercice démocratique exceptionnel dans le monde : nulle part ailleurs on ne vote en même temps dans plusieurs pays pour élire une assemblée démocratique supranationale détenant autant de pouvoirs. Des pouvoirs qui se renforcent d'ailleurs au fur et à mesure de l'avancement de la construction européenne. Qu'il s'agisse de l'élaboration des normes législatives de l'Union, du contrôle de la Commission ou du vote du budget. S'il est finalement ratifié, le Traité de Lisbonne permettra de franchir un nouveau pas décisif dans ce sens.

Le Parlement tend également à devenir de plus en plus fort politiquement. L'accroissement de ses pouvoirs institutionnels conduit les différentes forces politiques européennes (sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates, libéraux, écologistes...) à «

politiser » les enjeux en s'éloignant de la pratique traditionnelle du consensus pour se rapprocher des clivages que l'on trouve habituellement dans le cadre national - droite-gauche notamment.

Enfin, cette évolution du Parlement européen est perceptible à travers l'intérêt grandissant qu'il suscite auprès des Etats. Il est devenu un lieu incontournable de la défense des intérêts nationaux, à côté du Conseil européen où siègent les Etats en tant que tels.

Cette extension des pouvoirs, du rôle politique et de l'influence du Parlement de l'Union rend d'autant plus paradoxal le désintérêt croissant que suscite l'élection de ses membres dans la plupart des pays européens. Tous les sondages prévoient en effet une abstention en hausse dimanche prochain.■

Elargir l'Europe : encore et toujours ? # 01.06

Il y a encore cinq ans, l'Union européenne (UE) était un ensemble de 15 pays peuplé par 380 millions d'habitants. Aujourd'hui, après son « 5e élargissement » depuis 1973, elle compte 27 pays membres et près de 500 millions d'habitants. Demain, si l'élargissement se poursuivait (Croatie, Ukraine, Serbie, Bosnie, Biélorussie, Turquie...), elle pourrait comprendre plus d'une trentaine de pays et près de 150 millions d'habitants supplémentaires. Mais ce n'est pas cette course au gigantisme qui constitue le problème principal de l'élargissement : ce sont les réticences croissantes qu'il suscite parmi la population des pays déjà membres.

Outre l'afflux redouté de migrants intra-européens (Roumains et Bulgares notamment), désormais libres de circuler partout dans l'UE, c'est surtout la peur de voir des emplois délocalisés dans les pays de l'Europe centrale et orientale qui provoque un rejet croissant de l'élargissement. D'autant que le degré particulièrement élevé de corruption, et le détournement des fonds européens qui va avec, dans les pays qui viennent d'adhérer inquiète également les dirigeants européens. Si bien que le processus d'élargissement lui-même, longtemps présenté à la fois comme un impératif historique et une opportunité économique (un très grand marché), est désormais profondément remis en cause.

Le projet d'une Europe politique à côté d'une Europe économique s'est en effet considérablement éloigné. Et plus l'élargissement portera loin les frontières de l'Europe, plus ce sera le cas. Si bien que certains s'interrogent désormais ouvertement sur les moyens de poursuivre, à quelques pays seulement, au sein de l'UE, le grand dessein des Pères Fondateurs.■

Une seule tête européenne ? # 02.06

A la conférence de presse finale du sommet Union européenne-Etats-Unis du 5 avril dernier, les journalistes ont vu arriver quatre personnes. Outre le président américain Barack Obama, il y avait à la tribune : le premier ministre tchèque (dont le pays assure pour le 1er semestre 2009 la présidence de l'UE), le premier ministre suédois qui lui succédera en juillet, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso - chacun des trois européens ayant pris tour à tour la parole pour dire peu ou prou la même chose.

Nicolas Sarkozy a souligné, lors de la présidence française de l'Union à l'automne 2008, que seuls les grands pays sont capables de prendre des initiatives engageant l'Union et qu'il serait plus efficace que l'Europe parle d'une seule voix sur la scène internationale. Aujourd'hui, la présidence du Conseil est assurée par rotation tous les six mois entre les 27 pays membres quelles que soient leur taille, la qualité de leurs dirigeants ou leur appétence pour les questions européennes. S'il est ratifié, le Traité de Lisbonne permettra l'élection par les pays-membres d'un président de l'Union pour deux ans et demi. On parle ainsi beaucoup de Tony Blair pour occuper le premier cette fonction.

Au-delà de l'affichage en termes de représentation extérieure que cela autoriserait, la question reste néanmoins posée de l'efficacité d'une telle mesure sur les décisions du Conseil. Celui-ci ressemble en effet beaucoup plus à une assemblée délibérative qu'à un gouvernement exécutif. Et ce quel que soit son président dont le rôle est essentiellement d'en conduire les débats, et non de décider, seul, en dernier ressort.■

L'enjeu agricole européen # 03.06

La « politique agricole commune » (PAC) est l'une des plus anciennes politiques européennes et le modèle même de ce que l'on appelle une « politique communautaire » dans le langage européen. Cela n'empêche pas sa remise en cause depuis quelques années. Elle est attaquée par les plus libéraux des Etats-membres (comme le Royaume-Uni) qui voient dans ce complexe système d'aides, de subventions et de soutien des prix, une insupportable et coûteuse entrave au marché. Mais elle l'est aussi par les tenants d'une agriculture plus durable et moins « productiviste » qui critiquent un système favorisant les grosses exploitations et certaines filières (céréalière par exemple). Enfin, la tendance récente à déconstruire ce même système est jugée dangereuse et malvenue par les exploitants qui en ont longtemps profité, notamment en France.

C'est en effet à un moment où les tensions tant économiques que sanitaires et environnementales pèsent sur l'agriculture mondiale que la réorientation d'une partie des aides de la PAC vers le développement durable, des formes alternatives

d'agriculture (bio notamment) et un financement moins généreux car plus ciblé ont été décidés - au sommet européen de novembre 2008.

La PAC qui a représenté jusqu'à 70% du budget européen dans les années 1970 ne pèse plus aujourd'hui que 40% de celui-ci. C'est assez pour susciter de vifs débats entre les Etats-membres, les agriculteurs de toutes sortes et des citoyens mieux informés désormais de la distribution des aides et du coût réel des choix effectués en leur nom. Mais c'est peu si l'on songe que cette politique véritablement européenne protège consommateurs comme agriculteurs des aléas alimentaires depuis un demi-siècle.■

Le couple franco-allemand : passé, présent... futur ? # 04.06

Ces dernières années, la relation privilégiée tissée pendant 50 ans entre France et Allemagne s'était distendue. Cette dernière s'était tournée vers l'Europe centrale et orientale, sa zone d'influence « naturelle », alors que la première cherchait à tisser des liens plus étroits avec d'autres partenaires européens et à développer seule son projet euro-méditerranéen. Mais les difficultés communes dues à la crise économique actuelle ont remis les deux partenaires sur la voie de l'unité. « Il était temps » pensent à haute voix tous ceux qui tiennent le couple franco-allemand pour la pierre angulaire de la construction européenne.

Ainsi, au sommet du G20 en avril dernier, la France et l'Allemagne ont-elles entrepris de dénoncer, ensemble, les dangers d'une économie de marché dérégulée (« anglo-saxonne ») qui a conduit le monde au bord du gouffre. Les deux puissances européennes ont mis en avant leur modèle d'économie régulée par la puissance publique (« continental »), en le présentant comme celui de la garantie d'une stabilité au long cours. Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, dont les relations personnelles ne sont pas à la hauteur de celles de leurs prédécesseurs, ont lié leurs destins politiques : ils développent les mêmes thèmes dans la campagne électorale actuelle et savent qu'ils n'ont d'autre solution que de se soutenir mutuellement.

Face aux incertitudes à venir (reprise économique, nouveau référendum irlandais sur le Traité de Lisbonne, poursuite de l'élargissement, question turque, défense européenne, environnement...), seule la bonne entente franco-allemande semble en effet en mesure de garantir le fonctionnement de la fragile mécanique européenne.■

« Europe puissance » ou « grosse Suisse » ? # 05.06

Ce ne sont pas les sujets de division qui manquent entre Européens. Ainsi, chacun s'en souvient, les pays membres de l'Union se sont-ils profondément divisés en 2003 à l'occasion de la guerre d'Irak. A la question « faut-il ou non suivre les Etats-Unis ? », certains avaient répondu oui (le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne), tandis que d'autres refusaient cette aventure (la France et l'Allemagne au premier chef). Récemment encore, on a vu Nicolas Sarkozy affronter le Commissaire européen au commerce, Peter Mandelson, à propos de la manière de mener des négociations commerciales internationales sur l'agriculture.

Divergences de vue et divisions ne sont pas illégitimes en tant que telles entre partenaires, elles témoignent d'une certaine manière d'une utile diversité européenne. Simplement, elles deviennent délétères dès lors que l'Union européenne (UE) prétend au rôle d'acteur majeur du système multipolaire international dans lequel les Etats-Unis bien sûr mais désormais aussi la Chine, la Russie, l'Inde ou encore le Brésil font figures de puissances avec lesquelles il faut compter.

Or, l'UE ne pourra jouer un rôle plein et entier dans ce monde-là qu'à la condition de ne pas se contenter d'être une « grosse Suisse » pacifique, riche et prospère mais sans influence sur le cours des événements. L'alternative est bien de bâtir une « Europe puissance », non tant pour faire plaisir aux vieilles gloires nationales qui auraient du mal à décrocher après avoir dominé le monde pendant des siècles mais plutôt pour s'assurer que la marche du monde à venir est conforme à la fois aux valeurs et aux intérêts européens.■

Europe-Etats-Unis : hostilité, indifférence ou coopération? # 06.06

Les choix politiques de l'Administration Bush (2001-2008) sur des sujets aussi divers que la guerre contre le terrorisme, le commerce international, l'environnement ou la justice pénale internationale ont profondément éloigné les deux rives de l'Atlantique. L'échec de cette politique étrangère, la crise économique mondiale dont l'origine américaine est indéniable, et l'élection de Barack Obama semblent depuis avoir mis un terme à cet éloignement. Le président américain a d'ores et déjà donné des signes de sa volonté de normaliser les relations transatlantiques : retour aux institutions multilatérales, acceptation des grandes normes internationales soutenues par l'Europe - en particulier en matière environnementale -, etc.

Ce « retour à la normale » ne doit pas pour autant masquer que l'Europe n'est plus, aux yeux des Etats-Unis, qu'un des pôles, parmi d'autres, du monde en

train d'émerger. Elle n'est plus, en tout cas, la zone stratégique prioritaire qu'elle a longtemps été pour les Américains. Barack Obama n'est d'ailleurs pas le plus « européen » des présidents américains, lui qui connaît mal le continent - il est davantage tourné vers l'Asie - et n'a pas montré jusqu'ici qu'il voulait resserrer plus particulièrement la relation entre Occidentaux.

On ne peut donc qu'espérer que sa rapide visite en Normandie aujourd'hui, après un « tour européen » mitigé au mois d'avril, sera une occasion que ne manquerons pas de saisir les dirigeants européens - Nicolas Sarkozy au premier chef - pour lui démontrer que l'Union européenne est un partenaire difficilement contournable dans un monde riche d'incertitudes.■

Jour de vote, jour d'abstention

07.06

Si l'on était aussi cynique que certains responsables politiques français, on dirait qu'ils ont tout fait pour que cette journée exceptionnelle de démocratie - les citoyens de 27 pays élisent en même temps leur Parlement - se transforme en jour d'abstention record (plus de 60% selon les derniers sondages). Or l'abstention a toujours (au moins) deux significations en démocratie : elle témoigne d'un désintérêt ou d'une lassitude de la part des électeurs, et elle favorise mécaniquement les candidats et les partis qui parient sur elle - c'est souvent le cas des partis protestataires qui mobilisent un électorat plus motivé et plus restreint que celui des grands partis de gouvernement. Une fois cet accablant constat dressé, restent deux questions : comment en est-on arrivé là ? Que faire pour éviter à nouveau un tel échec démocratique ?

Cette chronique a déjà beaucoup répondu à la première question depuis deux semaines. En réponse à la seconde, on ne peut qu'émettre un certain nombre de souhaits : que l'on parle (dans les médias notamment) de ce qui se passe dans les institutions européennes au quotidien et pas seulement tous les cinq ans pendant les élections ; que les responsables politiques français intègrent la dimension européenne dans leurs préoccupations sans faire de l'Europe le bouc émissaire de leurs insuffisances ou de leurs lâchetés ; que les citoyens, à leur tour, comprennent que ce qui se joue à Bruxelles et à Strasbourg détermine leur avenir au moins autant si ce n'est plus que ce qui se décide à Paris.

En ce jour de vote, c'est ce qui devrait compter avant tout. Bien plus en tout cas que le triste spectacle d'une classe politique française enfermée dans des certitudes en forme d'impasse.■